

## Information aux parents de 3° pour l'orientation.

---

Madame, monsieur,

Nous entrons dans la phase active de l'orientation de votre enfant pour cette fin d'année de 3°.

J'ai distribué à chaque élève sa « *fiche de dialogue pour l'orientation à l'issue de la classe de Troisième* ».

Elles sont les documents d'échange entre l'établissement et les familles pour le déroulement de cette phase d'orientation.

Pour le 2° trimestre :

La demande de la famille doit être retournée au professeur principal AVANT le 20 mars ; le conseil de classe donnera un avis sur cette demande. En cas d'avis réservé ou défavorable, vous devrez prévoir un entretien avec le professeur, la Principale ou la Conseillère d'orientation, afin d'étudier ensemble la voie d'orientation la mieux adaptée aux résultats et aux choix de votre enfant.

.

Pour le 3° trimestre :

Vous remplirez à nouveau la « fiche de dialogue » pour énoncer le « choix définitif » auquel il faudra ajouter les options choisies en lycée général. Cette demande sera à rendre AVANT le 9 juin.

A cette fiche de dialogue sera jointe une fiche d'affectation sur laquelle vous positionnerez par ordre de préférence les lycées de votre choix.

J'attire votre attention sur la nécessité de respecter les délais de signature et de retour de ces fiches de dialogue, nous devons de notre côté effectuer des manipulations informatiques dont les dates limites sont IMPERATIVES pour tous les établissements scolaires du département.

Sachant compter sur votre investissement dans cette période de choix pour votre enfant,

Les équipes enseignantes et moi-même restons à votre disposition,

Cordialement,

La Principale,

E. MIROUX